

SCI GREGANDY
ZAC DE JULLIAT EST
63260 AIGUEPERSE

NOUVELLE CONSTRUCTION D' UN BÂTIMENT POUR CREMATORIUM

NOTICE DE SÉCURITÉ



DOSSIER D'ETUDE D'UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

Une notice de sécurité est à joindre obligatoirement à tout dossier concernant la construction d'un établissement recevant du public.

BASE REGLEMENTAIRE

Code de la construction et de l'habitation (art. R123.22-R123.23-R123.24)

- **article R 123.22** - Le permis de construire ne peut être délivré qu'après consultation de la commission de sécurité compétente : Commission Consultative Départementale, de la Sécurité et de l'Accessibilité (CCDSA).

- **article R123.23** - Les travaux qui ne sont pas soumis au permis de construire ne peuvent être exécutés qu'après autorisation du Maire, donnés après avis de la commission de sécurité compétente. Il en est de même pour toute création, tout aménagement ou toute modification d'établissements.

- **article R123.24** - Cet article précise notamment que les dossiers soumis à la commission de sécurité compétente en vue de recueillir son avis, en application des articles précédents doivent comporter toutes les précisions nécessaires pour que l'on puisse s'assurer qu'ils respectent les conditions de sécurité prévues.

Article GE2 de l'arrêté du 25 juin 1980 : Règlement de sécurité contre l'incendie et les risques de panique.

Les dossiers prévus à l'article R123.24, du Code de la Construction et de l'Habitation, sont fournis avec une **notice de sécurité** récapitulant les dispositions prises pour satisfaire aux mesures prévues par le règlement de sécurité.

NOTICE DE SECURITE

La notice de sécurité devra être établie en essayant de préciser la majorité des rubriques indiquées ci-dessous.

Cette liste n'étant pas exhaustive, des renseignements complémentaires peuvent également être mentionnés.

Compléter ou rayer les mentions inutiles

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Raison sociale : **SCI GREGANDY**

Exploitant :

Adresse : **31 RUE BARNARD DE ROQUEFEUIL
63190 LEZOUX**

Tél. : **74 95 31 36 9**

Nom de l'organisme de contrôle :

(art. R123.19 GN1 à GN3)

- Type d'exploitation (voir tableau ci-dessous) **BÂTIMENT POURCREMATORIUM**
- Effectif du public susceptible d'être admis simultanément par niveau **10 personnes**
pour l'ensemble de l'exploitation
- Effectif du personnel **Rdc 05 personnes**
- Classement (type et catégorie) à remplir par l'organisme de contrôle s'il y en a un. **5^{ème} catégorie**

TYPES D'EXPLOITATION

- Salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiples,
- Magasins de vente, centres commerciaux,
- Restaurants et débits de boissons,
- Hôtels et pensions de famille,
- Etablissements d'enseignements, colonies de vacances,
- Bibliothèques, centres de documentation,
- Etablissements sanitaires,
- Salles d'expositions,
- Etablissements de culte,
- Administrations, banques, bureaux,
- Etablissements sportifs couverts,
- Musées,
- Etablissements de plein air,
- Chapiteaux, tentes et structures,
- Parcs de stationnement couverts,
- établissements flottants,
- structures gonflables,
- locaux accessibles au public situés sur le domaine public du chemin de fer.

IMPLANTATION

Desserte du ou des bâtiments principaux (voirie principale) **Bâtiment desservi par "La croix premiere"**

- nombre **01 accès pour entrée au cour du bâtiment**
- largeur **largeur 3.00 m depuis la rue "La croix premiere"**
- nature des sols **en bitume**
- préciser si stationnement autorisé sur ces voies

Nombre de façades accessibles aux engins de lutte contre l'incendie (art. CO)

04 façades sont accessibles aux engins (Sud- Ouest, Est et Nord)

CONSTRUCTION

Nature du gros oeuvre **Structure béton et parois en maçonnerie de parpaing. (classement du feu M0)**

Stabilité des structures à préciser par l'organisme de contrôle s'il y en a un

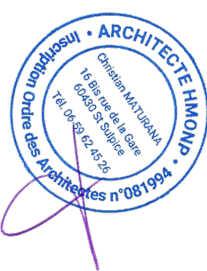
<p>ISOLATION PAR RAPPORT AUX TIERS</p> <p>Existe-t-il un tiers contigu ? - recevant du public - habitation - industrie - autre -</p> <p>Existe-t-il un tiers superposé ? - recevant du public - habitation - industrie - autre -</p> <p>Existe-t-il un tiers en vis-à-vis ? - recevant du public - habitation - industrie - autre - - distant de moins de 4 mètres - entre 4 et 8 mètres - plus de 8 mètres</p>	<p><input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p> <p>Oui <input checked="" type="radio"/> Non</p> <p>Oui <input checked="" type="radio"/> Non Oui <input checked="" type="radio"/> Non Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p>
<p>DISTRIBUTION INTERIEURE</p> <p>Traditionnel : - nature des cloisons</p> <p>Secteur : - surface - dimension - nature des cloisons</p> <p>Compartiment : - surface - dimension - nature des cloisons</p> <p>Recoupement des couloirs de grande longueur</p>	<p>Cloisons en plaques de plâtre et placo flam A2.</p> <p>Séparation des pièces par porte isoplane ou portes vitrées.</p> <p>Oui - Non</p>
<p>AMENAGEMENTS INTERIEURS</p> <p>Nature des matériaux et réaction au feu (M0, M1, M2, M3, M4)</p> <p>- plafonds et faux-plafonds : - revêtements muraux : - revêtements de sol : - autres :</p>	<p>Revêtements muraux toile de verre.</p> <p>Revêtements de sol : carrelage</p>
<p>DESENFUMAGE</p> <p>Existe-t-il du désenfumage ?</p> <p>- mode de réalisation : - en façade ou en toiture - surface - emplacement des dispositifs de commande</p>	<p>Oui <input checked="" type="radio"/> Non</p> <p>02 Extincteur sont prévues dans le bâtiment</p>

CHAUFFAGE Existe-t-il un local chaufferie ? - puissance du générateur de chaleur en kW : - nature du combustible : - emplacement : - stockage du combustible et quantité : Mesures d'isolement et de sécurité prévues		Oui - <input checked="" type="radio"/> Non							
CUISINES Puissance des appareils de cuisson en kW : Energie utilisée : Dispositif d'arrêt d'urgence Mesures d'isolement et de sécurité prévues		Oui - <input checked="" type="radio"/> Non Oui - <input checked="" type="radio"/> Non							
AUTRES LOCAUX A RISQUES ? (lingerie, buanderie, réserves, locaux de stockage de produits inflammables, rangements, archives...) - Préciser : Mesures d'isolement et de sécurité prévues		Oui - <input checked="" type="radio"/> Non							
DEGAGEMENTS	R - 1	Rez de Ch	R + 1	R + 2	R + 3	R + 4			
- nombre de sorties totales - largeur :		1 larg :1.80m							
- nombre d'escaliers : - largeur		0							
ELECTRICITE - ECLAIRAGE DE SECURITE - Conformité de l'installation à la norme NFC 15-100 Existe-t-il un éclairage de sécurité ? - sur blocs autonomes - sur source centrale - sur batterie d'accumulateurs - Type A - B - C - D Existe-t-il un éclairage d'ambiance ?				Oui - <input checked="" type="radio"/> Non Oui - <input checked="" type="radio"/> Non Sur blocs autonomes Oui - <input checked="" type="radio"/> Non					
MOYENS DE SECOURS ALARME Un système d'alarme est-il prévu ? - système de détection - type d'alarme DEFENSE INCENDIE							Oui - <input checked="" type="radio"/> Non Oui - Non Une alarme de type 4 sera prévue		

<p>- Poteau d'incendie à proximité</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre de poteaux d'incendie : - distance des poteaux d'incendie par rapport à l'établissement : - débit et pression : <p>- Réserve incendie</p> <ul style="list-style-type: none"> - capacité : - accessibilité : - distance : <p>- Robinet d'incendie armé à l'intérieur de l'établissement</p> <ul style="list-style-type: none"> - diamètre des robinets d'incendie armés : - Installation fixe d'extinction automatique <ul style="list-style-type: none"> - agent extincteur - Extincteurs : <ul style="list-style-type: none"> - eau pulvérisée - CO2 - poudre polyvalente <p>- Nombre d'extincteurs :</p> <p>Renseignements complémentaires :</p>	<p>Oui Non</p> <p>Oui Non</p> <p>Oui Non</p> <p>Oui Non</p> <p>Oui - Non</p> <p>Oui - Non</p> <p>Oui - Non</p> <p>Oui - Non</p> <p>Au rdc : 1 extincteur à eau + 1 extincteur CO2</p>
---	---

Notice de sécurité établie le : 23/12/2023

Signature :

L'architecte  Le maître d'ouvrage Le maître d'oeuvre